

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 273 concernant les Ministères.

n° 273

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
3 mars 1960

Numéro JO  
n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro  
31 mars 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Gabourdès (Berthe) , secrétaire-dactylographe auxiliaire en service à l'Office de la Main-d'Œuvre est mise à la disposition de l'Inspecteur au Travail et des Lois sociales. La rémunération de Mme Gabourdès est imputable sur le budget local de l'exercice 1960,

chapitre 12, article 1er, paragraphe 1. M. Wahib Issa Ali, dactylographe auxiliaire, recruté suivant décision susvisée n° 1699 du 20 juillet 1959 est mis à la disposition du Ministre du Travail pour servir à l'Office de la Main-d'Œuvre. La rémunération de l'intéressé est imputable sur le Budget local de l'exercice 1960,

chapitre 12, article 1er, paragraphe 1. La présente décision prendra effet pour compter du 20 février 1960.